



**HAL**  
open science

## Licence Administration économique et sociale

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration économique et sociale. 2015, Université Toulouse 1 Capitole - UT1. hceres-02037552

**HAL Id: hceres-02037552**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037552v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence Administration économique et sociale

- Université Toulouse 1 Capitole – UT1

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Information et communication

Établissement déposant : Université Toulouse 1 Capitole

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Administration économique et sociale* (AES) existe depuis 1973 à l'Université Toulouse 1 Capitole. La formation expose de façon claire ses objectifs en termes de compétences et de métiers : une formation généraliste et pluridisciplinaire en droit, économie, gestion, informatique, langues. L'intégration professionnelle ciblée concerne le niveau cadre moyen dans le secteur privé, l'administration publique ou l'avocature, les métiers de l'administration et de gestion des entreprises, de l'administration sociale et territoriale, les ressources humaines (depuis 2002). Il existe un parcours délocalisé au Vanuatu (depuis 2013).

La formation en trois ans se structure d'abord avec des enseignements généraux au niveau des deux premières années de licence (droit, économie, gestion, informatique, langues) ; ensuite, avec une spécialisation progressive à partir du 4<sup>ème</sup> semestre (S4) qui détermine le choix de la spécialité de la 3<sup>ème</sup> année. La dernière année (L3) propose trois parcours de spécialisation :

- *Administration et gestion des entreprises* (AGE) : environnement juridique et économique de l'entreprise.
- *Administration sociale et territoriale* (AST) : préparation des concours de la fonction publique.
- *Ressources humaines* (RH) ouvert à la formation continue, proposée à des niveaux III de formation.

Ces différents parcours montrent une volonté de l'équipe de direction de diversifier l'offre de formation, pour une formation déjà ancienne.

## Avis du comité d'experts

La licence a toute sa pertinence dans le champ de formation : le contenu des enseignements est en cohérence avec ses objectifs, et les différents profils de publics (formation initiale et continue) sont bien pris en compte au moyen de passerelles et d'encadrements spécifiques. On peut toutefois regretter que la sociologie soit peu enseignée, elle est optionnelle en 1<sup>ère</sup> année (L1) alors qu'elle y aurait toute sa place, avec notamment des cours de sociologie générale et des organisations qui pourraient compléter l'approche historique dont les volumes horaires sont importants. On peut regretter que le stage soit optionnel, on a peu d'informations à ce sujet (durée, place dans le cursus, notation).

La licence AES a été créée dans les années 1970 pour répondre aux besoins, à la croisée des domaines juridique et économique, de la région, où elle n'a pas de concurrence. Elle s'appuie sur différents laboratoires de recherche juridique, en droit privé, public, et fiscal, ainsi qu'en sciences économiques, et offre la possibilité de rejoindre, après le master 2, l'Ecole doctorale de sciences juridiques et politiques. La formation se trouve au centre d'un dispositif environnemental cohérent et riche en information et communication (Licence-Master-Doctorat) qui permet des coopérations de proximité dans le cadre d'une COMUE.

L'équipe pédagogique est importante et pluridisciplinaire, avec 83 enseignants de différents statuts : professeurs, maîtres de conférences, attachés temporaires d'enseignement et de recherche, professeurs agrégés, professeurs certifiés, 28 personnels associés Sciences et Techniques et neuf professionnels (comptabilité). Certains enseignants assurent des volumes horaires forts importants, ainsi, en recherche documentaire. Certains professionnels ne sont pas clairement définis (des étudiants assurent 162 heures de droit administratif, on peut supposer que ce sont des tuteurs ?). Le droit est fortement représenté, il y a peu de gestionnaires parmi les professionnels. Chaque niveau dispose d'un responsable pédagogique. Les équipes pédagogiques sont régulièrement réunies, mais la périodicité des réunions n'est pas indiquée (au minimum une fois par an).

Les effectifs en 1<sup>ère</sup> année sont très importants, ce qui montre l'attractivité de la licence et explique la taille de l'équipe pédagogique par le nécessaire partage des effectifs en plusieurs groupes de travaux dirigés. Toutefois, le taux de redoublants en L1 est très important, il représente la moitié des effectifs. La moitié des étudiants inscrits en L1 et qui ont échoué dans leur année ne se réinscrivent pas dans une autre formation de Toulouse 1. Le taux de réussite aux examens est faible, au point que seulement 30 % réussissent la 1<sup>ère</sup> année. En L2 et L3, les taux de réussite sont meilleurs : 64,90 % en L2 (taux de réussite instantané) et 83,80 % en L3. Le taux de diplômés en emploi et en poursuite d'études n'est connu que pour la L3 (option AST), avec 95 % des étudiants qui poursuivent en master et, pour l'option RH, avec 13,50 % des diplômés en poursuite d'études (master *RH* ou *Informatique*) sur les quatre dernières promotions. Les résultats d'insertion sont encourageants ; ils montrent une large palette de recrutement en adéquation avec la formation dans le secteur public ou privé mais avec une durée d'attente plutôt longue.

## Éléments spécifiques de la mention

<b>Place de la recherche</b>	Des contacts avec la recherche par l'intermédiaire des enseignants-chercheurs issus des divers laboratoires environnants
<b>Place de la professionnalisation</b>	Professionnalisation par les domaines enseignés (comptabilité, droit). Equipe pédagogique mixte dont les enseignements concernent des domaines professionnels assez bien repérés.
<b>Place des projets et stages</b>	En L3, il existe des ateliers de préparation à l'insertion professionnelle mais on en ignore le volume horaire et les modalités de fonctionnement.
<b>Place de l'international</b>	Peu de valorisation du stage (optionnel) ou de projets tuteurés.
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>	La formation est ouverte aux étudiants étrangers dès la L1 (une dizaine en 2013/2014), 125 en L2 (29 nationalités). Les étudiants étrangers sont nombreux (environ 10 % des effectifs) et viennent de plusieurs pays. De nombreux partenariats internationaux sont développés notamment avec la Chine et le Mexique, et en Europe par le biais du programme Erasmus. Cependant, on ne connaît pas le nombre d'étudiants qui partent effectuer des semestres dans un pays étranger.
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>	Une convention a été signée en décembre 2013 avec l'ambassade de France au Vanuatu, le gouvernement de Vanuatu et l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et permet la délivrance d'une licence d'AES délocalisée (Pacifique) adaptée aux exigences locales et dont les effectifs sont limités à 25 étudiants en L2 (35 en L1 la 1 <sup>ère</sup> année, 44 la 2 <sup>nd</sup> e). La formation est indiquée comme ouverte depuis mars 2013.
<b>Evaluation des étudiants</b>	Recrutement des diplômés de L2 <i>Droit, Economie, Gestion</i> option AES, passerelle sur un semestre pour la L3, passerelles en L2 pour les BTS et DUT.
<b>Suivi de l'acquisition des compétences</b>	Les différents dispositifs existants, tutorat et remise à niveau, ne semblent pas suffisants ou adaptés au regard du taux d'échec en L1.
<b>Suivi des diplômés</b>	Il existe des dispositifs pour les publics sportifs de haut niveau et étudiants en situation de handicap.
<b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b>	Passerelle par la VAE/ VAP

# Synthèse de l'évaluation de la formation

## Points forts :

- Une offre de formation solide et cohérente, qui prépare à de multiples débouchés.
- Une ouverture importante à l'international.
- Des effectifs nombreux, qui prouvent l'attractivité du diplôme.
- Une équipe pédagogique plurielle en termes de statuts et de disciplines, et qui intègre largement les interventions de professionnels.
- Une spécialisation et une professionnalisation entre L1 et L3 visibles et progressives.

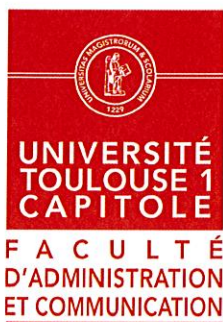
## Points faibles :

- Le taux d'échec massif entre les niveaux L1 et L2, qui pose des questions sur l'orientation des étudiants et leur encadrement.
- Un faible taux d'insertion après la L3, malgré des dispositifs adaptés.
- Un manque d'enseignants en gestion (section 06) ainsi qu'en sociologie du travail et des organisations (section 19).
- Un stage insuffisamment valorisé.
- Une absence de données sur la poursuite d'étude en master et l'insertion.
- Des volumes d'enseignements disciplinaires importants, mais qui ne laissent pas place à des liens possibles entre enseignements sous forme de projets, jeux d'entreprise ou autres innovations pédagogiques.
- Une absence de professionnels dans le conseil de perfectionnement.
- Un dossier peu lisible, notamment en ce qui concerne les trois spécialités de L3, et comportant de nombreuses répétitions.

## Conclusions :

La formation est cohérente et structurée, mais gagnerait à organiser des sessions de mise à niveau des étudiants à l'entrée en L1 afin de limiter les abandons et échecs en fin de 1<sup>ère</sup> année. Le taux de réussite en L1 semble insuffisant. Les dispositifs de tutorat mis en place ont le mérite d'exister, il faudrait peut-être réfléchir à renouveler les pédagogies universitaires : par exemple, certains volumes horaires disciplinaires qui paraissent trop importants pourraient laisser place à des pédagogies transversales autour de la gestion de projets d'entreprise, l'entrepreneuriat, etc.

# Observations de l'établissement

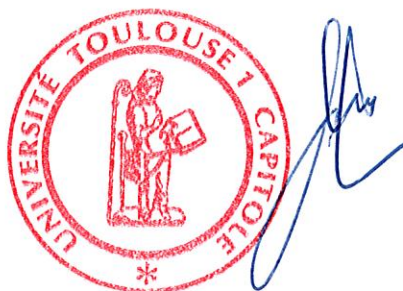


Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir trouver, en annexe, nos réponses aux observations formulées par le HCERES concernant la Licence Administration économique et sociale.

Je vous prie de croire, messieurs, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Toulouse, le 20 mars 2015



Le Doyen de la Faculté d'Administration  
et de Communication,

**François QUEROL**



## ANNEXE

Observations HCERES	Réponse Ufrac (UFR d'administration et de communication)	Evolution future (accréditation)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des cours de sociologie (p. 3 et 5)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le cours de sociologie optionnel s'explique par la nécessité pour les étudiants de disposer de solides bases dans les matières fondamentales de la licence qui restent le droit, l'économie et la gestion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un enseignement de sociologie sera proposé en L3 pour permettre une admission en master SES (sciences économique et sociale) qui intègre une part non négligeable de cours de sociologie</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stage optionnel (p. 3 et 4)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectifs importants notamment en L1 et sous-encadrement notoire des enseignants de l'UFRAC au regard des dispositions réglementaires sur les stages (un tuteur pour 16 étudiants)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effort mis sur les étudiants de L2 les encourageant à partir en stage en L2 avant spécialisation en L3</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance d'enseignements de gestion (p. 3)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enseignements de gestion sont essentiellement assurés par nos collègues de l'IAE. Or cette composante d'UT1 a mis l'accent sur l'excellence de la formation par la recherche. Les collègues gestionnaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enseignements de gestion continueront d'associer les enseignants de l'IAE et, en tant que de besoin, les professionnels.</li> </ul>

	<p>privilégient donc la recherche et les enseignements de gestion dispensés à l'IAE.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux d'échec important en L1 et L2 (p.5)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le taux d'échec important en L1 reste une préoccupation fondamentale du directeur de la composante et du conseil de faculté. L'explication est multiple : inscriptions en licence Aes par défaut, inadéquation des études antérieures (bac professionnels et technologiques) et, surtout, inscription d'étudiants « opportunistes » (permettant le bénéfice du statut d'étudiant et l'obtention de bourses). Le taux d'échec en L2 est plus dans l'ordre des choses (inférieur à 35%).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réforme du régime d'examen en L1. Désormais les étudiants auront un choix et les travaux dirigés (TD) seront obligatoires sur option. Les étudiants ayant choisi les TD obligatoires sur option) seront évalués sur les notes de TD (/20) et la note de l'examen terminal (/20) et les autres sur la note de l'examen terminal (/40). Ce système aura l'avantage de permettre aux étudiants qui veulent réellement réussir d'être présents en cours magistral et TD et aux autres de continuer à bénéficier du statut d'étudiant</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mutualisation des cours pour permettre l'introduction de nouveaux cours (ex : sociologie)</li> <li>- Utilisation des TICE</li> <li>- Utilisation des méthodes de pédagogie inversée</li> </ul>